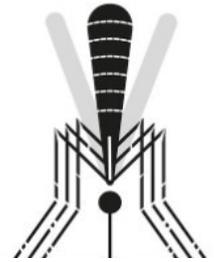


Moustique tigre : anti-larve biologique (BTI)



VectoBac® G cible les larves de moustiques tigres avec un agent actif biologique (BTI) respectueux de l'environnement. Se présentant sous forme de granulés, il est facile à appliquer. **Bien utilisé, il revêt un rôle majeur dans la lutte contre le moustique tigre.**

Mode d'emploi

Où utiliser VectoBac® G ?

En cas de présence de moustiques tigres, traiter avec le Vectobac® G les **points artificiels contenant de l'eau stagnante qui ne peuvent pas être vidés ou fermés**, notamment les canalisations ouvertes (chenaux). Les étangs et les biotopes naturels *ne doivent pas* être traités car ils hébergent les prédateurs qui empêchent la présence du moustique tigre (par exemple poissons, amphibiens, puces d'eau ou des larves de libellules).



Où et pour qui le produit est-il disponible ?

Vous trouverez des informations sur les points de distribution en ligne : www.ge.ch/moustique-tigre .

Les entreprises et personnes résidant dans les secteurs genevois colonisés par les moustique tigre et pouvant agir sur ses lieux de reproduction potentiels (eau stagnante ne pouvant être vidés ou isolés) peuvent obtenir ce produit.

Comment utiliser le produit ?

- Dosage :



Utiliser **1 mesure** (environ 0,5 g ou 30 granules) de Vectobac® G **par grille** à traiter
Pour les grandes surfaces: 2 mesures (1 g) de Vectobac® G par m2

- Fréquence : Hebdomadaire (tous les 7 à 10 jours) d'avril à fin octobre.
- Efficacité : Appliquer également toutes les autres mesures de prévention : www.ge.ch/moustique-tigre

Veillez-vous référer à l'étiquette du produit et appliquer les mesures de précaution d'usage.

- Évitez tout contact cutané avec le produit et utilisez des gants lors de l'application
- Éviter la formation de poussière et l'inhalation de poussière. Si la cuillère doseuse est utilisée correctement, la formation de poussière est peu probable. En cas de présence de poussière, utilisez un masque filtrant anti-poussière (avec filtre FFP3 ou équivalent).
- Les personnes dont le système immunitaire est affaibli ne doivent pas utiliser le produit Vectobac® G.
- Conserver le produit à l'abri de la lumière, dans un endroit sec et frais (< 25 °C).

Adresse de contact:



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Etat de Genève - Office cantonale de l'agriculture et de la nature
Rue des Battoirs 7, 1205 Genève
Courriel: nature.dgan@etat.ge.ch
Site web: www.ge.ch/moustique-tigre

